



2^{ème} Réunion sur l'Aménagement du Temps de Travail le 19 janvier 2017 à 16h

La direction a fait les propositions suivantes :

► Congés payés annuel 2017 :

Décompte de 19 congés payés du lundi 31 juillet au vendredi 25 août. Reprise le lundi 28 août. Pour ceux travaillant en VSD/SD, du vendredi 28 juillet au dimanche 20 août. Reprise le vendredi 25 août.

Le 20^{ème} congé payé (15 août) sera positionné sur le pont de l'Ascension soit le 26 mai.

► 5^{ème} semaine de congés payés :

Décompte de 4 congés payés du vendredi 22 décembre après le travail au mardi 2 janvier 2018. Reprise le mercredi 3 janvier 2018.

Le 5^{ème} congé payé sera inclus dans l'aménagement du temps de travail pour l'année 2018.

Pour les salariés en VSD/SD, la 5^{ème} semaine démarre le dimanche 24 décembre pour une reprise le vendredi 5 janvier.

La CGT a demandé que ce 5^{ème} congé soit à la disposition du salarié à compter de 2017.

► Journée de solidarité (5 juin, Lundi de Pentecôte) :

La Direction a pris acte de la proposition du syndicat FO, à savoir la création d'un compte spécial journée de solidarité qui serait alimenté par le biais d'heures supplémentaires.

La Direction souhaite mettre en place un nouveau « compte horaire » qui engloberait le Repos Compensateur (RC), la journée de Saint-Eloi, la journée de Saint-Jean et les 2 congés d'ancienneté (Jsupp attribués au 1^{er} janvier de chaque année).

Dans tous les cas, la Direction imposera à tous les salariés de poser 7 heures sur la journée de solidarité en les prélevant sur le nouveau « compte horaire ».

Prochaine réunion lundi 23 janvier 2017 à 10h30.

La CGT